



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopte : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Nombre de membres en exercice : 18
Quorum (art. L.2121-17 du CGCT) : 10
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres représentés : 3

Nombre de suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre :
Abstentions :

Date Convocation : 19/02/2021
Date d'affichage de la convocation : 19/02/2021
Délibéré par le Conseil Municipal
À Cubzac les Ponts, le 25/02/2021

Envoyé en préfecture le 26/02/2021

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le 26 FEV 2021 SLO

ID : 033-213301435-20210225-2021_014-DE

Délibération n° 2021 - 14

Jeudi 25 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinq du mois de février à dix-huit heures trente se sont réunis en dans le lieu extraordinaire de leurs séances habituelles, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le dix neuf février deux mille vingt et un

Présent(s) : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Jean-Pierre PRAT - Maribel SOARES - Cyril CHERIGNY - Hélène BURESI - Corinne JEANDONNET - Michel BARSE - Elodie KOPF - Benoît DULAU - Elvira MOMMERT - Jean-Roger THUILLIAS - Johann PETIT

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Nathalie TRIGANT procuration à Jean-Pierre PRAT

Isabelle BERNADET procuration à Elodie KOPF

Vincent TRISTRAM procuration à Benoît DULAU

Absent(s) excusé(s) : Nathalie TRIGANT - Isabelle BERNADET - Vincent TRISTRAM

Le Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) : Corinne JEANDONNET

DELIBERATION PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'APPEL A PROJET POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Vu le projet d'extension du groupe scolaire Gustave EIFFEL en phase projet,

Vu la demande de travaux supplémentaires concernant la rénovation énergétique de l'aile l'ouest du groupe scolaire à la Maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération n°2021-011 portant Avenant n°1 au contrat de Maîtrise d'œuvre pour l'extension du Groupe scolaire Gustave Eiffel,

Vu l'estimatif de la Maîtrise d'œuvre en phase Projet,

Vu les devis d'acquisition de tableaux numériques interactifs au sein des nouvelles unités pédagogiques,

Le Conseil municipal,

Monsieur le Maire rappelle que :

Le projet de restructuration d'Extension du groupe scolaire est à ce jour en phase de conception avec la Maîtrise d'œuvre titulaire du marché réalisé en 2020. Ce dernier découle de l'ouverture effective sur la rentrée 2020-2021 d'une 13^{ème} classe au sein de l'équipement suite au passage des classes à 24 en GS, CP et CE1, mais également du dédoublement des classes réalisé par l'équipe enseignante. Si à ce jour, il n'est pas prévu d'ouverture de classe en septembre prochain, il convient d'aménager le groupe scolaire afin de l'adapter aux besoins de « l'Ecole Républicaine ». La réalisation de ce projet prend également en compte, l'équipement numérique de ces nouvelles unités pédagogiques par l'extension du réseau informatique et l'acquisition de tableaux numériques interactifs.

Le montant estimatif de l'opération en phase projet est estimé 496 743,40€ HT dont 2 096,00€ HT pour les travaux relatifs à la mise en place du réseau informatique. En dehors de l'opération, la commune souhaite faire l'acquisition de 2 tableaux numérique interactifs complets estimés aujourd'hui à 5 575,02€ HT, soit 6 690,02€ TTC.

Au regard du coût de l'opération sur le budget de la commune, il convient de solliciter des subventions d'investissements selon le plan de financement suivant :

Montant du projet HT	Subventions sollicitées au titre	Taux de la Subvention	Montants des subventions sollicitées
496 743,40€ Extension du groupe scolaire	PREFECTURE DE LA GIRONDE D.E.T.R. 2021	35,00%	173 860,19€
	PREFECTURE DE LA GIRONDE D.S.I.L. 2021 – Plan de relance	25,00%	124 185,85€
	Subvention d'investissement Programme d'école contractualisée CONSEIL DEPARTEMENTAL	9,50%	47 500,00€
	Appel à projet Socle numérique dans les écoles élémentaires (sur réseaux informatiques VDI uniquement à hauteur de 70,00%)	0,20%	1 467,20€
	Sous – Total Extension du Groupe scolaire	69,70%	347 013,24€
	Autofinancement Communal	30,30%	149 730,16€
	Total	100,00%	496 743,40€

Tableaux numériques interactifs : 5 575.02€ HT		
Appel à projet Socle numérique dans les écoles élémentaires	40,00%	2 230,01€
Subvention d'investissement Programme d'école contractualisée CONSEIL DEPARTEMENTAL	40,00%	2 230,01€
Autofinancement Communal	20,00%	1 115,00€
Total	100,00%	5 575,02€

Envoyé en préfecture le 26/02/2021

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le 26 FEV 2021

ID : 033-213301435-20210225-2021_014-DE

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement et d'autoriser le Maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention des différentes subventions pour la réalisation de cette opération.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le plan de financement,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter au titre de l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, une aide pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs et la mise en place d'un réseau informatique pour un montant total de 3 697,21€ dont 2 230,01€ au titre de l'informatisation de l'école et 1 467,20€ au titre des travaux de réseau informatique,
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer l'ensemble des actes et documents relatifs à la présente demande de subvention.

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Le Maire,

Alain TABONE